

## DEMANDE DE DEROGATION A L'ARRETE PREFECTORAL « BRUIT DE VOISINAGE »

**MANIFESTATIONS SUR LES VOIES ET ESPACES PUBLICS**

**Adresser la demande en mairie – service Environnement et Hygiène -au moins 30 jours avant le début de l'évènement.**

**DEMANDEUR**

Nom :

Prénom :

Agissant au nom de (le cas échéant) :

Adresse :

Tél :

Fax :

Courriel :

**EVENEMENT**

Nature de l'évènement :

Lieu de l'évènement (adresse précise) :

Horaires et dates de l'évènement :

**SONORISATION**

Sources potentielles de nuisances sonores (ex : concerts) :

Descriptif des dispositifs de sonorisation prévus :

▲ puissance totale de la sonorisation :        watts

▲ nombre et puissance des haut-parleurs :        watts

▲ nombre et puissance des enceintes :        watts

▲ éventuellement, préciser la puissance de sonorisation sur véhicules :        watts

Descriptif des dispositions qui seront prises pour préserver le système auditif des personnes participant à l'évènement et limiter les éventuelles nuisances sonores pour le voisinage :

**Pièces à joindre :**

▲ **Plan de situation du lieu de l'évènement (avec localisation du projet, des sources de bruit et des habitations les plus proches et le cas échéant, avec l'indication des zones particulièrement sensibles (hôpitaux, de maternités, de maisons de retraite ou autres établissements similaires),**

▲ **Croquis pour situer le lieu des haut-parleurs et/ou enceintes ou pour une manifestation itinérante : joindre un plan de l'itinéraire.**

Fait à

Le

(Signature)